

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 28 OCTOBRE 2022

**DÉPOSÉ
A LA PRÉFECTURE DE L'OISE**

LE - 9 NOV. 2022



Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 12 octobre 2022,

En présence de 9 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

8 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Chanez HERBANNE, M. Philippe EYMERY, Mme Nadège LEFEBVRE, Mme Anne FUMERY, Mme Martine BORGEO

1 membre suppléant son titulaire :

M. Luc CHAPOTON suppléant de M. Jean DESESSART

En présence également :

M. Christian DEMAY suppléant de Mme Catherine MARTIN

Etaient excusés :

M. Martial DUFLLOT, M. Frédéric GAMBLIN, M. Mehdi RAHOU, M. Dominique DEVILLERS, Mme Manoëlle MARTIN, Mme Nathalie LEBAS, M. Jean CAUWEL, M. Denis PYPE, M. Daniel LECA, Mme Claire MARAIS-BEUIL, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Pascal VERBEKE, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 1411-3 ;

Vu le rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé de l'année 2021 ;

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la commission consultative des services publics locaux en date du 6 octobre 2022 ;

A délibéré sur le **rapport CS SMABT 2022 10/28-01 relatif à l'examen du rapport du délégataire 2021** ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

PREND ACTE du rapport du délégataire du service public de l'aéroport de Beauvais-Tillé présenté par la SAGEB au titre de l'année 2021, tel qu'annexé à la présente délibération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Cayeux', with a stylized flourish underneath.

Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé